



CNAJEP

15 Passage de la main d'or 75011 Paris France

Tel : 331 40 21 14 21 / Fax : 331 40 21 07 06

Email : cnajep@cnajep.asso.fr

TEXTE INTRODUCTIF

Le CNAJEP, avec toutes les associations qui le constituent, s'inscrit dans une exigence de réalisation d'un idéal démocratique et républicain et d'accès aux droits. Il considère que la participation du mouvement social à la vie politique, économique, culturelle et sociale est au cœur de la possibilité démocratique.

Il agit par l'éducation, l'innovation et l'intervention sociale, pour et avec les enfants, les jeunes et les adultes dans quelques grands secteurs de leur vie sociale, selon un principe d'action qui met les bénéficiaires au cœur du processus d'intervention.

Ces derniers forment dans leur participation à cette action, à travers la manière dont ils y sont associés et la prise qu'ils ont sur elle, la conscience de leur statut, de leur qualité de citoyens et une détermination commune à l'assumer.

PRESENTATION GENERALE

Le CNAJEP, Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, est une coordination volontaire d'associations, d'unions, de fédérations et de mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire qui a été créée en 1968.

Association déclarée et agréée jeunesse – éducation populaire, le CNAJEP regroupe aujourd'hui 74 associations nationales adhérentes.

Chaque association de niveau national est souvent une fédération ou une confédération réunissant des associations de niveau départemental ou régional. Cela constitue un maillage d'environ trois à quatre millions d'adhérents.

MISSIONS / FINALITES / OBJECTIFS

Le CNAJEP a une vocation de communication, de lien et d'animation de son réseau d'associations membres et de concertation à tous les niveaux du territoire.

Les missions principales du CNAJEP s'articulent autour de :

- Une représentation des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire auprès des Pouvoirs Publics et au sein d'instances paritaires ou inter-associatives,
- Une fonction de veille et de proposition sur des sujets intéressant ses associations membres,
- Une fonction de recherche avec production d'une parole collective sur ses domaines d'intervention, à partir de la motion d'orientation adoptée par les instances,
- Une fonction de mutualisation, de confrontation et d'échange d'expériences et de coopération.

Pour atteindre ces objectifs, le CNAJEP doit être un centre de ressource et de communication, c'est à dire produire, collecter et diffuser de l'information.

AXES DE DEVELOPPEMENT

↪ Animer le réseau des associations membres

Le CNAJEP favorise la participation de ses adhérents à l'animation et à la vie collective, dans une démarche liant réflexion et action, et ce à travers :

- L'échange, la confrontation sur les pratiques de chacun des adhérents, en prenant en compte la spécificité des publics visés (enfants – jeunes – adultes) et quel que soit leur domaine d'action.
- L'élaboration collective de propositions et de prises de positions visant à améliorer les politiques de jeunesse et les politiques publiques, mais aussi à infléchir voire contrecarrer les logiques contraires aux valeurs d'éducation populaire.

↪ Encourager la concertation associative à tous les échelons du territoire, y compris international

Le CNAJEP souhaite et encourage la concertation associative à tous les échelons du territoire, dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le CNAJEP inscrit sa réflexion et ses actions dans une dimension internationale, à travers des représentations et des partenariats privilégiés avec plusieurs zones géographiques (Europe (Pays membres de l'Union Européenne, Europe centrale et orientale) Bassin Méditerranéen, mais aussi à travers une ouverture de l'action internationale sur les différents champs politique, social, économique et culturel.

↪ Développer la vie associative et démocratique

Le CNAJEP est partie prenante du débat démocratique à travers un dialogue continu avec toutes les composantes du corps social (Pouvoirs Publics, réseaux associatifs, institutions...) au niveau local, régional, national et international.

LES PARTENAIRES DU CNAJEP

➤ Les partenaires institutionnels :

Le CNAJEP est membre de coordinations inter-associatives nationales telles que Coordination Sud (qui réunit les associations et organismes français de solidarité internationale), la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives).

Il dispose également de représentations au sein d'instances nationales publiques paritaires telles que le CNVA (Conseil National de la Vie Associative), l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire), l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), le CIDJ (Centre Information Documentation Jeunesse), le FNDVA (Fonds National de Développement de la Vie Associative), le CNEPJ (Conseil National de l'Education Populaire et de la Jeunesse), la COCODEV (Commission Coopération Développement), le CPJ (Conseil Permanent de la Jeunesse), les Comités Jeunesse Pour l'Europe et Service Volontaire Européen.

➤ *Les partenaires internationaux du CNAJEP :*

Au niveau européen, le CNAJEP est membre du Forum Européen de la Jeunesse, qui regroupe 40 comités de jeunesse européens et 47 organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le CNAJEP est relais d'informations pour le Forum Européen de la Jeunesse. Il a en outre de nombreux contacts sur des projets et coopérations diverses avec des comités de jeunesse européens.

Le CNAJEP est par ailleurs membre du CEDAG (Comité Européen des Associations d'Intérêt Général).

CHAMPS D'ACTIVITES

- Enfance / Jeunesse / Hommes et Femmes / Chantiers de jeunes
- Culture / Education / Citoyenneté / Formation – Emploi / Vacances / Loisirs / Animation / Prévention / Logement / Territoire / Insertion / Action sociale et culturelle / Sports / Cadre de vie / Développement local / Solidarités (internationales)
- Education Populaire / Volontariat / Bénévolat / Fiscalité / Relations avec les PP / Structuration de lieux de concertation